

PIÈCES À FOURNIR PAR LE VENDEUR

Constitution d'un Dossier de Vente d'un Terrain ou d'une Maison individuelle

- ✓ Titre de propriété (*sauf si déjà à l'Etude*)
- ✓ Prix du bien vendu
- ✓ Liste des meubles avec valeur élément par élément (*si mobilier vendu*)
- ✓ Dernière taxe foncière
- ✓ RIB Signé

➤ **ETAT CIVIL COMPLET**

- ✓ Une copie de votre pièce d'identité, (*si vous êtes étranger copie de votre carte de séjour*)
- ✓ Vos coordonnées (adresse, e-mail et numéro de téléphone)
- ✓ Votre profession,
- ✓ Si vous êtes marié : Copie de votre livret de famille, et de votre contrat de mariage (*le cas échéant*)
- ✓ Si vous êtes pacsé : Copie de votre convention de PACS.

➤ **CONSTRUCTION**

- ✓ Permis de construire // Déclaration d'achèvement des travaux // Certificat de conformité
(*pour toute construction ou aménagement*)
- ✓ Assurance dommage ouvrage
(*si la maison a moins de 10 ans, ou copie des factures et attestation d'assurance des entreprises*)
- ✓ Plans de situation / Plan de construction / Plan des servitudes (*le cas échéant // si possible en couleurs*)
- ✓ Nature de la sécurité de la piscine (*le cas échéant*)

➤ **PRET**

- ✓ Situation de remboursement (soldé ? en cours ?)
- ✓ Offre de prêt et coordonnées du conseiller bancaire (Nom, numéro de téléphone)

➤ **LOCATION**

- ✓ Si locataire en place : copie du bail / dernière quittance / copie état des lieux
- ✓ Si locataire a quitté les lieux : copie du bail / dernière quittance / copie état des lieux
- ✓ Coordonnées du gestionnaire : (*le cas échéant*)

➤ **DIAGNOSTICS**

- ✓ Certificat de recherche d'amiante (*pour maison construite avant le 1 juillet 1997, date du permis de construire*)
- ✓ Certificat de recherche de plomb (*pour bien construit avant le 1 janvier 1949*)
(validité d'1 an si positif ou illimité à défaut)
- ✓ Certificat termites * (*validité de 6 mois*)
- ✓ Diagnostic de l'installation intérieure du chauffage au gaz naturel (*validité de 3 mois*)
- ✓ Diagnostic de performance énergétique (*validité de 10 ans*)
- ✓ Etat des risques naturels et technologiques
- ✓ Etat de l'installation intérieure d'électricité
- ✓ Certificat de contrôle de l'installation d'assainissement non collectif : à demander auprès du Service Compétent
- ✓ Certificat d'entretien de la chaudière
- ✓ Certificat de ramonage cheminée